

TRENTE DEUX PRÉSIDENTES
1912 à 2022

DÉTERMINATION ET RÉSILIENCE



**TRENTE DEUX PRÉSIDENTES
1912 à 2022**

DÉTERMINATION ET RÉSILIENCE



© Assemblée communautaire fransaskoise 2022

Rédaction : ACF

Mise en page : ACF

Révision : Dream Text Creative Writing Ltd.

Traitement des images : Danielle Findlay

Imprimé par Future Print à Regina

Dépôt Légal à Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

ISBN : 978-2-9809897-4-2

WWW.FRANSASKOIS.SK.CA



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Logo de l'ACFC des années 1960

PRÉSENTATION

L'historien fransaskois Raymond Huel a décrit l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC) fondée en 1912 comme « un rempart contre l'assimilation culturelle ». Sa thèse sur le sujet analyse ainsi les défis auxquels a fait face l'organisme dès sa création. Les premières décennies d'existence de l'ACFC sont à cet égard un parfait exemple de résilience.

L'ACFC défend alors la langue française face à l'anglicisation qui s'impose dans l'Ouest canadien au début du 20^e siècle. Elle affronte les pressions anti francophones tout en s'adaptant aux conditions sociopolitiques qui régissent les institutions de la Saskatchewan et, par ricochet, affectent la population de langue française.

Lorsque la Société du Parler français au Canada annonce la tenue du premier Congrès de la langue française, à Québec, en juin 1912, les francophones de l'Amérique du Nord sont invités à y participer en envoyant des délégations pour représenter leurs communautés. En vue de cet évènement, 450 représentants des villages et hameaux francophones de la Saskatchewan se rassemblent à Duck Lake, les 27, 28 et 29 février 1912.

À l'issue de la rencontre, une section saskatchewanaise de la Société du parler français au Canada est mise sur pied. Quatorze personnes sont choisies pour former la délégation de la province au congrès. Réuni à Regina en juin 1912, l'exécutif renomme la section saskatchewanaise Association franco-canadienne de la Saskatchewan. Un an plus tard, en juin 1913, le nom est modifié une troisième fois pour devenir Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC).

Installés aux quatre coins du territoire agraire de la Saskatchewan, les francophones représentent en 1912 quelque 5 % de la population de la province. Cet éparpillement de la population s'explique par la stratégie d'occupation rapide du territoire, orchestrée par les dirigeants ecclésiastiques de l'époque.

Depuis sa fondation, l'ACFC fait face à de nombreuses crises linguistiques, notamment la décision du gouvernement de la Saskatchewan en 1918 d'imposer un enseignement scolaire essentiellement en anglais. De 1927 et 1934, le Ku Klux Klan et d'autres groupes prônant l'intolérance mènent une campagne d'intimidation généralisée contre les francophones et conduit le gouvernement provincial à éliminer l'usage du français comme langue d'enseignement. À cela s'ajoutent l'adoption de la Loi linguistique de 1988 et le long retard du respect des droits constitutionnels.

De 1925 à 1968, la responsabilité principale de l'ACFC est d'assurer l'enseignement du français. Elle prépare et offre un cours de français aux écoles publiques et séparées. Elle propose même des examens de fin d'année pour motiver et récompenser les élèves. L'ACFC nomme des visiteurs d'école qui assurent la qualité de l'enseignement du français et l'atteinte des objectifs visés par le programme d'étude. Dès 1925, l'ACFC s'assure donc d'offrir un enseignement du français en exploitant les failles dans la loi.

L'ACFC soutient également plusieurs projets pour développer les communications de masse en français. Entre 1936 et 1952, elle milite dans le but d'obtenir le signal français de la radio de Radio-Canada. Elle ne ménage pas non plus ses efforts pour mettre en place quatre postes de radio français privés dans l'Ouest canadien. Grâce à ses pressions politiques, ses demandes répétées et la coordination de plusieurs campagnes de financement pour construire ces postes, deux postes voient le jour en Saskatchewan. En 1971, l'ACFC assure aussi l'existence d'une presse écrite francophone en lançant le journal L'Eau Vive.

En 1964, l'ACFC ou l'Association catholique franco-canadienne devient l'Association culturelle franco-canadienne, reflétant à la fois la laïcisation de l'organisme et les changements de priorités au sein de l'Église catholique. La Loi sur les langues officielles de 1969 vient appuyer les efforts entrepris par l'ACFC depuis sa création. En janvier 1988, la décision favorable de la Cour suprême du Canada dans la cause *Mercure y* contribuent également, mais la proclamation de la Loi linguistique de la Saskatchewan la même année représente un recul important pour la langue française en Saskatchewan.

La Loi linguistique est d'ailleurs le prétexte de négociations avec le gouvernement fédéral pour conclure en 1988 la première Entente Canada-communauté. Cette entente permet d'octroyer de nouveaux fonds de programmation aux organismes régionaux.

En 1999, à la suite d'un examen approfondi de sa structure de gouvernance communautaire, l'ACFC modifie son système de représentation et adopte son nom actuel : Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Cette modernisation de l'association donne un droit de représentation aux Fransaskois et Fransaskoises, en accordant un droit de vote à toutes les personnes qui comprennent la langue française en Saskatchewan.

Le 21^e siècle est marqué par le vieillissement de la population canadienne. L'ACF constate alors l'importance pour la communauté fransaskoise de l'immigration internationale au Canada, d'une part, et l'exode lié aux migrations interprovinciales, d'autre part. Elle s'engage donc dans la mise en place de structures d'accueil et de promotion des nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan.

La métaphore du rempart contre l'assimilation reste pertinente pour décrire l'Assemblée communautaire fransaskoise d'aujourd'hui. Cependant, sa détermination à agir en tant que porte-parole, entité gouvernante, agent de changement et catalyseur de mobilisation est tout aussi pertinente, à la lumière des avancées sans concessions menées depuis 110 ans et de sa résilience.



Denis Simard

2018 à aujourd'hui

Denis Simard a grandi à Calgary, en Alberta, avant de s'établir à Gravelbourg, avec sa famille. Il termine ses études secondaires au Collège Mathieu. Après un mandat à la présidence de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF), il devient directeur du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique. De retour en Saskatchewan à titre de directeur général de l'AJF, il orchestre la renaissance de la Fête fransaskoise et milite pour l'inclusion des élèves d'immersion au sein des activités de la communauté fransaskoise.

Élu président de l'ACF en 2018, son mandat est marqué par les efforts pancanadiennes pour moderniser la Loi sur les langues officielles. Sa présidence a vu la mise sur pied du Service d'accueil et d'inclusion francophone (SAIF-SK), une importante évolution du secteur de l'Éducation postsecondaire en français en Saskatchewan et le lancement du projet « Mieux vivre ensemble ». Son leadership a permis à l'ACF de renouveler son processus électoral, d'adopter de nouvelles politiques de gouvernance et de moderniser ses statuts.

Roger Gauthier

2018

Originaire du Québec, Roger Gauthier est d'abord réalisateur à CBKF, la station de Radio-Canada en Saskatchewan. Il se consacre ensuite au développement communautaire de la francophonie canadienne. Il dirige plusieurs organismes, notamment l'ACFC, l'Association des parents fransaskois (APF) et le Réseau santé en français de la Saskatchewan (RSFS).

Il est assermenté à la présidence de l'ACF en février 2018, au moment de la mise en place du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2022. Son mandat est marqué par une participation accrue des députés communautaires dans les démarches de l'ACF. Sa présidence prend fin le 3 juillet 2018, à la suite d'une décision de la Cour du Banc de la reine de la Saskatchewan. Cette décision est l'aboutissement d'une action judiciaire contre l'ACF et reverse le résultat de l'élection générale de 2017. Roger Gauthier poursuit son engagement communautaire comme bénévole au sein des conseils d'administration de la Troupe du Jour, de la Fondation fransaskoise et du Collège Mathieu.



Françoise Sigur-Cloutier

2012 à 2018

Françoise Sigur-Cloutier, originaire de Toulouse en France, immigre au Canada en 1967 et élève sa famille à Calgary. Son intégration à la société canadienne passe par le bénévolat et elle commence sa carrière dans le développement communautaire dans cette ville. Elle s'établira à Gravelbourg en 1990 lorsqu'elle devient la première directrice générale de la Fédération provinciale des Fransaskoises. Sa carrière se poursuivra en tant que Chef régionale des communications pour Radio-Canada Saskatchewan de 1994 à 2012.

Élue présidente de l'ACF en 2012, elle a axé son mandat sur la représentation politique ainsi que sur la proximité et sur la valorisation de la communauté. Elle travaille aux dossiers les plus névralgiques soit le postsecondaire et l'immigration. Son mandat fut marqué par la création de la Cité universitaire francophone à l'Université de Regina et la décision de la Cour suprême du Canada dans la Cause Caron-Boutet où l'ACF intervenait pour réclamer le statut officiel du français en Saskatchewan.

Paul Heppelle

2010 à 2012

Paul Heppelle est originaire de l'Ontario, mais a grandi en Saskatchewan, où il fait sa scolarité au Collège Mathieu, à Gravelbourg. Éducateur de formation, il est directeur de la première école d'immersion française de la province : Saskatoon French School. Il enseigne ensuite au Collège Mathieu et en devient le directeur à la fin des années 1970. En 1990, il devient le premier directeur de la Direction des affaires francophones au gouvernement de la Saskatchewan.

En 2010, il est élu président de l'ACF après deux mandats de député communautaire pour Regina. Son mandat est marqué par une hausse importante de l'immigration francophone dans la province et la mise en place de structures d'accueil pour les nouveaux arrivants. Sous sa présidence, une entente de recrutement international est signée avec le gouvernement de l'Île Maurice. Ces efforts aboutissent à la proclamation de 2012 comme « l'Année des Fransaskois » par le gouvernement provincial.



Michel Dubé

2006 à 2010

Michel Dubé est né à Duck Lake, en Saskatchewan. Michel Dubé fréquente le Collège Mathieu, à Gravelbourg, et obtient un baccalauréat à l'Université de Regina. D'abord journaliste à Radio-Canada, il se joint ensuite à l'équipe de l'ACFC, où il occupe plusieurs fonctions, notamment agent de développement communautaire et responsable du secteur de l'éducation. Au début des années 1990, Michel Dubé dirige le Comité de la mise en œuvre de la gestion scolaire fransaskoise.

Élu député communautaire pour Prince Albert en 1999, il est élu président de l'ACF en 2006. Son mandat est marqué par la promotion du concept de « Terroir fransaskois », le lancement de la campagne « Bonjour Saskatchewan », les premiers spectacles « Francofièvre » ainsi que par le projet des Tables rondes franco-métis, réalisé en partenariat avec l'Institut français de l'Université de Regina. Ce projet aboutit notamment à la signature d'un pacte de solidarité entre la Métis Nation-Saskatchewan et l'ACF.

Marie-France Kenny

2004 à 2006

Originaire de Montréal, Marie-France Kenny s'installe en Saskatchewan après plusieurs années passées au Nouveau-Brunswick. Elle est traductrice de formation et femme d'affaires. Elle s'engage au sein de la communauté francophone de Regina, en tant que présidente de l'Association canadienne-française de Regina (ACFR), puis celle de la Coopérative des publications fransaskoises.

Marie-France Kenny est élue présidente de l'ACF en 2004. Son mandat est marqué par la mise en place de la Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise, celle du Réseau santé en français, la création de la Coalition pour la promotion de la langue française en Saskatchewan et la progression rapide du dossier de l'immigration francophone. En 2009, Marie-France devient présidente de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA).



Wilfrid Denis

2003 à 2004

Originaire de St. Denis, en Saskatchewan, Wilfrid Denis est titulaire d'un doctorat en sociologie et fait carrière en tant que professeur à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Intéressé dans le développement de la communauté francosaskoise, il axe sa recherche sur les droits des minorités linguistiques du Canada. Wilfrid Denis s'implique notamment dans la communauté francosaskoise à travers la recherche et la rédaction de rapports et d'études analytiques. À titre de vice-président de l'ACF et député communautaire pour Saskatoon, il est appelé à prendre la présidence au moment de la démission de Jennie Baudais, qui se lance alors en politique provinciale.

Wilfrid Denis assure l'intérim à la présidence de l'ACF jusqu'à l'élection de 2003. Son mandat est marqué par une mission exploratoire sur le traitement des minorités linguistiques ailleurs dans le monde. Suite à son mandat à la présidence, il préside les travaux de la Commission sur l'inclusion dans la communauté francosaskoise et assure la participation du milieu universitaire dans cette démarche.

Jennie Baudais

2001 à 2003

Originaire de St. Isidore-de-Bellevue, en Saskatchewan, Jennie Baudais est une femme d'affaires, active au niveau local auprès de l'école francosaskoise et de l'Association francophone BDS. Elle s'est notamment impliquée dans la construction du Rendez-vous, le centre culturel francosaskois à Bellevue.

D'abord députée communautaire, elle devient présidente de l'ACF en 2001. L'ACF se concentre alors sur la pleine réalisation de son mandat en affirmant son imputabilité en matière de financement des programmations de l'ensemble des organismes du réseau. La présidence de Jennie Baudais est marquée par la recherche pour établir un réseau de radios communautaires et le financement par Santé Canada du secteur de la santé en français en Saskatchewan. Son mandat est marqué par les négociations entre l'ACF et l'Université de Regina concernant l'Institut français.



Gilles Groleau

1999 à 2001

Gilles Groleau est originaire de Trois-Rivières, au Québec. Il poursuit sa carrière dans le domaine de l'éducation en Saskatchewan. Il est successivement enseignant, directeur d'école, administrateur scolaire et consultant auprès du ministère de l'Éducation.

Gilles Groleau est élu président de l'ACF en 1999, dans le cadre de la première élection générale de l'ACF. Avec cette nouvelle structure, l'ensemble des parlants français de la Saskatchewan a la possibilité de voter pour élire ses représentants. Gilles Groleau a alors pour tâche de renforcer la cohésion communautaire, après plusieurs années de débats au sujet de la gouvernance de la communauté. Sous sa présidence, l'ACF prend en charge le dossier de l'employabilité francophone en Saskatchewan et crée « le Guichet unique » pour plus facilement offrir les services gouvernementaux en français.

Lorraine Archambault

1997 à 1999

Originaire de Gravelbourg, en Saskatchewan, Lorraine Archambault s'intéresse à la francophonie et à la culture française. Jeune adulte, elle devient animatrice à la radio CFRG. Elle s'établit ensuite à Prince Albert et s'engage au niveau de la petite enfance.

Lorraine Archambault est élue présidente de l'ACFC en 1997. Son mandat est marqué par le développement du Fond fransaskois, précurseur de la Fondation fransaskoise. Il vise à donner une autonomie financière plus grande aux organismes francophones de la province. Le suivi des États généraux de la communauté fransaskoise occupent une grande partie de son mandat. Elle préside notamment la réforme des statuts et règlements de l'ACFC et le renouvellement de la structure de gouvernance de la communauté fransaskoise et de l'ACFC. Dans la foulée, l'organisme est renommé Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) en juin 1999.



Michel Vézina

1995 à 1997

Originaire du Québec, Michel Vézina est pédagogue de formation. Il s'installe à Zenon Park dans les années 1970. Il occupe alors un poste d'agent de développement communautaire à l'ACFC, puis commence une carrière au Collège Mathieu, à Gravelbourg. Il dirige le centre de ressources Le Lien, puis le service d'éducation aux adultes francophone et, finalement, le Collège Mathieu.

Il est élu président de l'ACFC en 1995, dans un contexte de crise du financement des organismes à but non lucratif. Son mandat débute avec la publication du Rapport Schneider, en décembre 1995, sur l'état du financement public des organismes francophones en Saskatchewan. Ce rapport annonce notamment des coupes importantes dans le financement en provenance du gouvernement fédéral. Sa présidence voit la tenue des États généraux de la communauté fransaskoise pour adresser les défis de la gouvernance communautaire.

Denis Magnan

1991 à 1995

Denis Magnan est originaire de l'Alberta. Il est diplômé en éducation et en psychologie, mais mène une carrière tournée vers l'entrepreneuriat et le commerce. Il s'installe à Regina au milieu des années 1980 pour travailler au sein de la Commission des accidents du travail de la Saskatchewan.

Élu président de l'ACFC en 1991, Denis Magnan s'intéresse aux débats politiques et à la représentation de la communauté fransaskoise auprès des gouvernements. Il renégocie une deuxième entente Canada-communauté avec le ministère du Patrimoine canadien. Son mandat est marqué par le débat constitutionnel et le référendum sur l'Accord de Charlottetown de 1992. Il travaille également à l'élaboration d'une structure de concertation viable pour le réseau associatif fransaskois.



Suzanne Bugeaud

1989 à 1991

Originaire de l'Alberta, Suzanne Bugeaud est titulaire d'un baccalauréat en arts et en droit de l'Université d'Edmonton, en Alberta. Elle pratique le droit pendant plusieurs années à Regina tout en s'impliquant aussi dans le mouvement des parents fransaskois.

En pleine crise constitutionnelle et dans la tourmente de la lutte pour la gestion scolaire en Saskatchewan, elle est élue présidente de l'ACFC en 1989. L'ACFC multiplie alors les comparutions devant les comités parlementaires et plusieurs agences fédérales et provinciales pour défendre la communauté fransaskoise dans le débat du lac Meech sur la réforme constitutionnelle. Son mandat est marqué par la mise en place d'une nouvelle stratégie de développement pour la communauté fransaskoise qui découle de la signature de la première entente Canada-communauté. Cette stratégie prévoit la prise en charge du développement par les organismes régionaux qui bénéficient d'un financement destiné spécifiquement aux régions.

Rupert Baudais

1987 à 1989

Rupert Baudais est originaire de St. Isidore-de-Bellevue, en Saskatchewan. Il obtient un diplôme en droit de la Faculté de droit, à Saskatoon et une maîtrise en arts à l'Université de Regina. Avocat à Prince Albert puis à Regina, il pratique le droit en français devant les tribunaux de la province.

Rupert Baudais est élu président de l'ACFC en 1987. La communauté fransaskoise connaît alors un revers important lorsque la Loi linguistique de la Saskatchewan de 1988 reçoit la sanction royale et fait de la Saskatchewan une province unilingue anglaise. Sous la présidence de Rupert Baudais, l'ACFC négocie plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral pour compenser les effets de cette loi. L'ACFC signe notamment la première entente Canada-communauté avec le Secrétariat d'État du Canada pour assurer le développement de la communauté fransaskoise. Son mandat est marqué par la création de plusieurs organismes provinciaux : l'Association des artistes de la Saskatchewan, la Fédération provinciale des Fransaskoises et l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan.



Albert Dubé

1974 à 1975 puis 1985 à 1987

Albert Dubé est originaire de Duck Lake, en Saskatchewan. Il fait ses études à l'école Stobart, à Duck Lake, puis au Collège Saint-Jean, à Edmonton. Il est diplômé en hygiène du milieu par l'Institut canadien des Inspecteurs de la santé publique. Il fait ensuite carrière au sein de la fonction publique provinciale à Regina. Il devient ainsi le président fondateur du Cercle local de l'ACFC de Regina. Il s'est longtemps intéressé au développement d'un site historique francophone de « La Rollandrie » à Saint-Hubert.

Il est élu président de l'ACFC pour la première fois en 1974. Son mandat est marqué par le transfert du journal L'Eau vive de St. Victor à Regina et la fondation de l'entreprise Les Publications fransaskoises Ltée. L'ACFC poursuit la politique de mise en place de centres communautaires locaux pour doter les communautés fransaskoises d'infrastructures qui leur appartiennent.

Liguori Leblanc

1983 à 1985

Liguori LeBlanc est originaire de Sainte-Rose-du-Degelis, au Québec. Il s'installe très jeune à Saint-Denis, en Saskatchewan. À 17 ans, il est élu secrétaire de l'organisation scolaire de Saint-Denis, attiré par la politique municipale, notamment les questions scolaires.

Lors de son élection à la présidence de l'ACFC en 1983, les droits de la minorité de langue officielle en matière d'éducation sont le sujet du jour à travers la francophonie canadienne. En effet, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés confirme les droits scolaires des minorités de langue officielle. En Saskatchewan, le père Mercure cède légalement sa cause à l'ACFC pour raisons de santé. Le mandat de Liguori LeBlanc est aussi marqué par l'ouverture du nouveau centre de diffusion de Radio-Canada à Regina. C'est également le début des projets de centres communautaires ruraux à Debden et à St. Isidore-de-Bellevue. Cela concorde avec les premières études du potentiel des centres scolaires-communautaires dans les centres urbains.



Irène Chabot

1977 à 1983

Irène Fournier-Chabot est originaire de Montréal, mais a grandi à Ferland, en Saskatchewan. Entre 1973 et 1977, elle siège au conseil d'administration de l'ACFC, préoccupée à cette époque par le statut du français comme langue officielle en Saskatchewan.

En 1977, elle est élue présidente de l'ACFC. C'est la première femme à occuper ce poste. Son mandat est marqué par la cause Mercure. L'ACFC suit l'affaire de près, d'autant plus qu'elle est entendue à la cour provinciale. Le mandat d'Irène Fournier-Chabot l'impliquera dans la crise pour une école francophone à Vonda. Elle préside l'association dans une période de remous politiques liés au référendum québécois sur la souveraineté-association, au rapatriement de la constitution canadienne ainsi qu'à l'enchâssement par le gouvernement fédéral de la Charte canadienne des droits et libertés.



Clotaire Denis

1975 à 1977

Clotaire Denis est originaire de St. Denis, en Saskatchewan. Agriculteur, il milite néanmoins pour plus de français dans les écoles de la province. Il est élu président de l'ACFC en 1975, période mouvementée pour la francophonie canadienne en général.

En Saskatchewan, plusieurs nouveaux regroupements se sont d'ailleurs créés tels que l'Association jeunesse fransaskoise (AJF) et la Société historique de la Saskatchewan (SHS). Pendant son mandat, Clotaire Denis supervise l'élaboration du rapport « Ready » sur l'avenir du Collège Mathieu. Il milite aussi auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir du gouvernement provincial un bureau responsable des programmes de langue française et des écoles d'immersion enrichie. Sur le plan national, l'ACFC participe à la fondation de la *Fédération des francophones hors Québec*, aujourd'hui appelée *Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada* (FCFA).



Joseph Jeanneau

1972 à 1974

Joseph Jeanneau est originaire de Peterson, en Saskatchewan, mais grandit à Prud'homme. Il poursuit ses études postsecondaires en philosophie à la Faculté Saint-Jean, à Edmonton. Il obtient plus tard un baccalauréat en économie agricole et une maîtrise en économie à l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Il fait ensuite carrière au sein de la fonction publique canadienne et passe une importante partie de sa vie à Prince Albert.

Joseph Jeanneau est élu président de l'ACFC en 1972. Son mandat est empreint de son intérêt pour l'économie, avec notamment une augmentation du nombre d'employés et une augmentation importante du budget d'exploitation de l'ACFC. Au cours de son mandat, l'ACFC accentue son programme d'animation sociale, un programme voué au développement du bénévolat et de la capacité d'influencer son milieu. Joseph Jeanneau encourage et appuie la participation de la jeunesse francophone dans les affaires de la communauté.

Roger Lalonde

1968 à 1972

Originaire d'Assiniboia, en Saskatchewan, Roger Lalonde fait ses études secondaires et postsecondaires à Regina, où il obtient en 1954 un baccalauréat en commerce et en économie. Entrepreneur, il fonde sa propre entreprise d'assurance dans le hameau de St. Victor, dans le sud de la province. Il s'implique dans la politique francophone afin de garantir une éducation en français à ses enfants.

Il est élu président de l'ACFC en 1968. Son mandat est marqué par la publication du troisième et dernier volume du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'adoption de la Loi sur les langues officielles du Canada, la mise sur pied de la première école d'immersion française à Saskatoon, Saskatoon French School, et la mise sur pied du journal L'Eau vive, distribué aux membres de l'ACFC.



Roland Pinsonneault

1964 à 1968

Roland Pinsonneault est originaire de St-Cyprien de Napierville, au Québec. Il grandit à Gravelbourg et obtient un diplôme du Collège Mathieu de cette ville. Dès 1942, il devient actif au sein du cercle local de l'ACFC à Gravelbourg. Il milite dans plusieurs secteurs, notamment au niveau de l'Éducation postsecondaire, la presse écrite, les médias électroniques et la culture.

En 1964, il est élu président de l'ACFC qui devient l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. Le secrétariat provincial déménage de Saskatoon à Regina afin de se rapprocher du siège du gouvernement et du Palais législatif. Son mandat est marqué par la modification de la Loi sur l'Éducation permettant l'enseignement en français et ouvrant la porte à l'implantation éventuelle des programmes d'immersion française dans la province. L'ACFC comparait devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et y dépose un mémoire.

Allyre Sirois

1963 à 1964

Allyre Sirois est né à Vonda, en Saskatchewan. Il rejoint l'armée en 1941, puis s'engage en 1943 auprès des services de renseignement. Il est membre à vie de la Légion canadienne et des Chevaliers de Colomb. Après la guerre, il fréquente la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, et il est admis au barreau de la Saskatchewan en 1951. Il pratique le droit à Gravelbourg, puis est nommé juge à la Cour du Banc de la Reine où il sert pendant 34 années. Il est d'ailleurs le premier juge à avoir présidé un procès en français, en Saskatchewan.

En 1963, Allyre Sirois devient président de l'ACFC. Son mandat est marqué par la montée de la Révolution tranquille au Québec, le début des travaux de Vatican II et la laïcisation progressive de l'ACFC. L'ACFC lance aussi un programme de formation des bénévoles visant à développer un leadership laïc dans la région de Vonda, Prud'homme et St. Denis.



Maurice Denis

1959 à 1963

Maurice Denis est originaire de Saint-Denis, en Saskatchewan. Il étudie au Collège Mathieu, à Gravelbourg, et reçoit un baccalauréat en droit de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon. Il pratique le droit dans la région de Carrot River et Zenon Park. Il est élu président de l'ACFC en 1959. C'est d'ailleurs la première personne élue à la présidence de l'ACFC natif de la Saskatchewan.

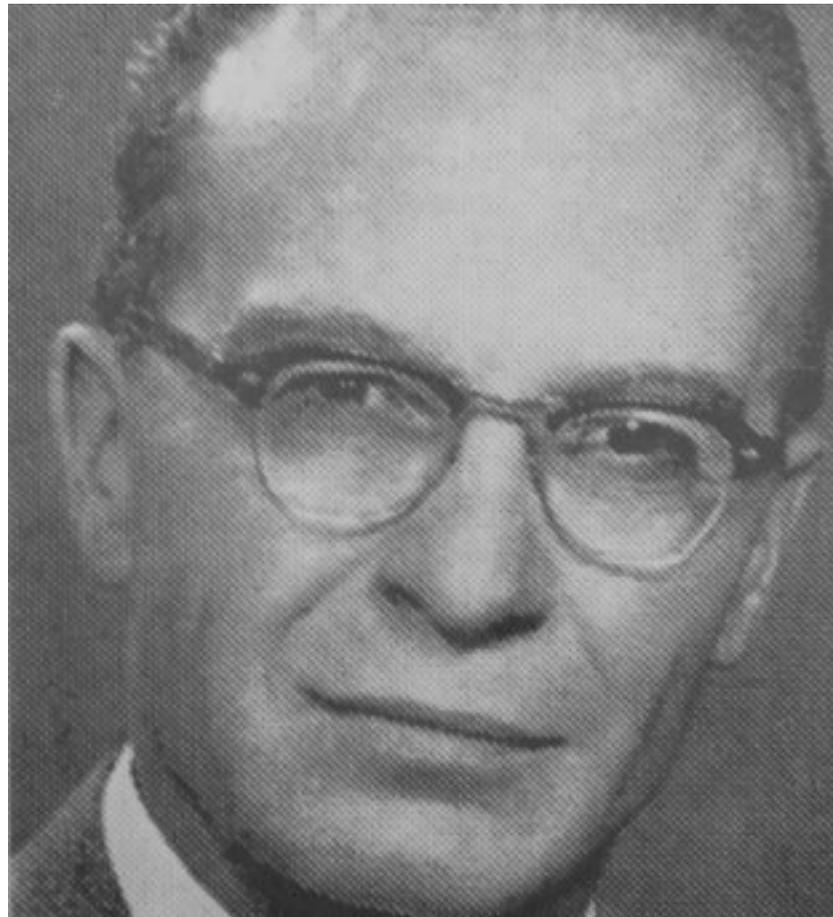
Son mandat est marqué par le début de la Révolution tranquille dans la province de Québec qui, au cours des années 60, redéfinit l'identité canadienne-française à travers le pays. Elle mène aussi aux identités provinciales des francophones que nous connaissons aujourd'hui à travers le Canada. Le jubilé d'or de l'ACFC et le transfert du secrétariat provincial de Vonda à Saskatoon ont lieu sous sa présidence.

Dumont Lepage

1953 à 1959

Dumont Lepage est originaire de la Gaspésie, au Québec. Sa famille s'installe à Vonda en 1909. Il obtient son diplôme au Collège de Saint-Boniface et étudie le commerce à Prince Albert. Il s'implique au sein de plusieurs organisations francophones, notamment Radio-Ouest française où il est nommé secrétaire. En 1951, il occupe le poste d'administrateur général des postes de radio CFNS et de CFRG, en attente de l'obtention de leurs licences d'exploitation. Dumont Lepage est connu pour son soutien à l'éducation française et au développement de la radio française en Saskatchewan.

En 1953, il devient président de l'ACFC. Son mandat est marqué par la création de l'Association franco-catholique des instituteurs de la Saskatchewan (AFCIS) qui regroupe les enseignantes et enseignants francophones de la province. Cette association professionnelle au sein de l'ACFC vise le perfectionnement des techniques d'enseignement dans les programmes de l'ACFC.



Louis Demay

1948 à 1953

Louis Demay est originaire de Bordeaux, en France, et immigre au Canada en 1906. Il s'établit à Saint Brieux en 1912 où il possède un « *homestead* » et un magasin général. Il s'intéresse à la politique municipale et scolaire. Il joue d'ailleurs un rôle déterminant dans des projets de construction d'édifices publics et de monuments commémoratifs dans la région. Il est aussi actif au sein de l'*Association des commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan* ainsi qu'à l'ACFC où il occupe plusieurs fonctions sur le conseil exécutif.

Devenu président de l'ACFC en 1948, Louis Demay s'engage dans la lutte finale pour l'obtention des permis de diffusion pour les quatre postes de radio françaises de l'Ouest et l'ACFC obtient finalement les autorisations nécessaires à l'ouverture des postes de Gravelbourg et de Saskatoon.

Laurent Roy

1936 à 1948

Laurent Roy est originaire de Montréal. Il s'installe à Regina en 1913, après avoir terminé ses études de médecine à l'Université Laval et fait un séjour d'études à Paris. Il est d'abord vice-président de l'ACFC, puis président pendant 12 années. C'est le plus long mandat à la présidence de l'ACFC.

Son mandat est marqué par la Deuxième Guerre mondiale, la crise financière et la sécheresse qui bouleverse la population rurale, forcée de se déplacer pour survivre. Le docteur Roy maintient les efforts qui mènent à l'ouverture de quatre postes de radio française dans l'Ouest. Sous sa présidence, l'ACFC appuie aussi les démarches pour un bilinguisme des services postaux, sur les timbres et la monnaie canadienne.



Maurice Baudoux

1935 à 1936

L'abbé Maurice Baudoux est originaire de La Louvière, en Belgique, et s'établit à Prud'homme en 1911, où il devient le curé de la paroisse. Il sera nommé évêque du diocèse de Saint Paul, en Alberta, puis archevêque du diocèse de Saint-Boniface. En 1941, au presbytère de Prud'homme, une réunion de représentants des Canadiens français de l'Ouest donne le coup d'envoi d'une campagne qui mènera, dix ans plus tard, à l'établissement des quatre stations françaises des Prairies. On se souvient de lui comme le « père de la radio française dans l'Ouest ».

Maurice Baudoux est actif au sein de l'ACFC pendant plus de 20 ans. Son mandat à la présidence de l'ACFC est marqué par la crise économique limitant les capacités de rassemblement de l'organisme. Il est par ailleurs très impliqué dans le mouvement coopératif, en 1947, au moment où le mouvement coopératif prend de l'ampleur en Saskatchewan. Il devient membre du premier conseil d'administration du *Conseil canadien de la coopération*, section de la Saskatchewan.

Raymond Denis

1925 à 1935

Raymond Denis est originaire de Charente-Maritime, en France. À l'âge de 18 ans, il s'installe à St. Denis, en Saskatchewan. Il devient président de l'ACFC en 1925. Son mandat est marqué par la montée du sentiment anti francophone chez la droite conservatrice qui domine la campagne électorale de 1929. Il verra à la mise sur pied du programme de visiteurs d'écoles et du concours provincial à la fin de l'année scolaire dans les districts scolaires fréquentés par les francophones.

Raymond Denis préside au déploiement provincial du programme d'enseignement du français, mieux connu comme le « cours de l'ACFC » dès le début de son mandat en 1925. Il joue aussi un rôle important dans l'établissement de quatre postes de radios privées de langue française dans les provinces des Prairies, en organisant notamment plusieurs campagnes de souscription annuelles pour en financer la construction.



Joseph Eldège Morrier

1914 à 1915 puis 1923 à 1925

Joseph Eldège Morrier est originaire de Montréal. Arpenteur-géomètre de profession, il s'établit à Prince Albert, où il s'investit au niveau de la presse écrite, l'éducation et la langue française. Il fait partie des équipes qui produisent le *Patriote de l'Ouest*, en Saskatchewan. Il est président de l'ACFC à deux reprises, puis chef du secrétariat provincial, de 1925 à 1928.

Suite à son premier mandat, il participe à la mise sur pied en 1917 d'une association de recrutement appelée *l'Association interprovinciale*. Cette association se voue au recrutement d'enseignants et enseignantes francophones pour les prairies. Lors de son deuxième mandat, il prépare le terrain pour la mise sur pied d'un programme d'enseignement du français qui est implanté dans les écoles publiques et séparées fréquentées par les francophones à partir de 1925.

Émile Gravel

1921 à 1923

Émile Gravel est originaire de Victoriaville, au Québec. Il s'établit à Gravelbourg où il ouvre son cabinet d'avocat. Il est actif au sein de plusieurs organisations touchant à l'éducation et à la défense de la langue française, notamment le *Saskatchewan School Trustees Association* (SSTA), le Cercle local de l'ACFC, ainsi que *l'Association des commissaires d'école franco-canadiens*. Il milite pour plus d'heures d'enseignement en français dans les écoles primaires de la Saskatchewan lors d'un congrès du SSTA, en 1917.

Il devient président de l'ACFC en 1921. Son mandat est marqué par le déploiement d'efforts politiques pour contrecarrer la crise linguistique qui avait mené à l'abolition quasi totale de l'enseignement du français dans la province.



Arsène Godin

1915 à 1921

Arsène Godin est originaire d'Acadie, au Québec, et s'établit à Willow Bunch en 1907. Il est diplômé en médecine de l'Université de Montréal en plus d'avoir fait des études en médecine à Paris et à New York. Il est membre de l'École de médecine à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Le Dr Godin est le fondateur et premier directeur de l'Hôpital Pasteur de Willow-Bunch. Il devient président de l'ACFC en 1915.

Pendant son mandat, il siège sur plusieurs comités de travail, dont celui chargé de l'organisation du congrès conjoint de l'ACFC et de l'*Association des commissaires d'école franco-canadiens* (ACEFC), en 1921, à Willow Bunch. Son mandat sera secoué par une grande crise linguistique qui limitera l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan, la mise sur pied de l'*Interprovinciale* et la création de l'*Association des commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan* où il siègera également.

Maurice Quennelle

1912 à 1914

Maurice Quennelle est originaire d'Armentières, en France. Il immigré au Canada en 1892 et s'établit à Wauchope, en Saskatchewan. Il gagne sa vie comme agriculteur et commerçant. En février 1912, il devient président de ce qui deviendra l'ACFC, lors du congrès de fondation de l'organisme.

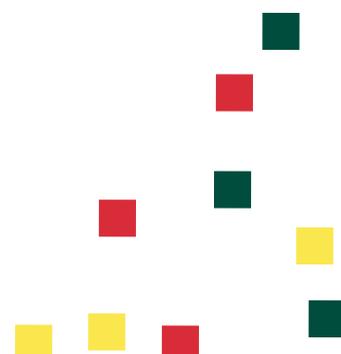
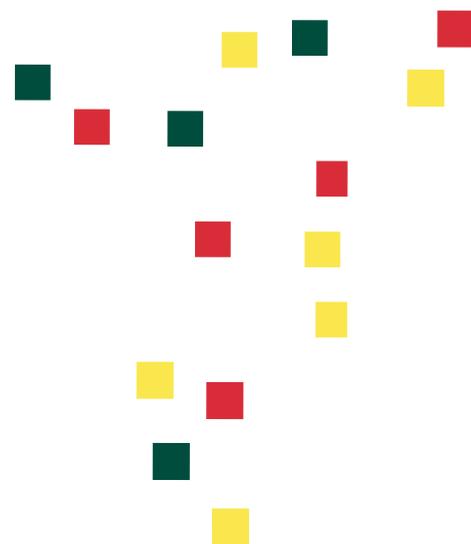
Son mandat est marqué par le tout premier Congrès de la langue française, organisé à Québec, en juin 1912. Sous sa présidence, l'ACFC veille à l'établissement des premiers cercles locaux à travers les centres de peuplements francophones. Elle s'assure aussi que ces cercles locaux sont présents aux quatre coins de la province. Le nom définitif de l'organisme comme *Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan* est aussi adopté au cours de la première année de son mandat.



Ce livret rassemble de courtes notices sur les 32 présidents et présidentes successifs de ce qui fut d'abord l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, puis l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan et finalement l'Assemblée communautaire fransaskoise.

À travers ces personnalités publiques, ce livret célèbre la contribution de tous ceux et celles qui se sont engagés dans la lutte pour défendre la langue française et bâtir la communauté fransaskoise.

Il invite à découvrir le militantisme de l'ACF et à contempler ce chapitre de l'histoire du développement de la fransaskoisie.



ISBN 978-2-9809897-4-2

